

Communications

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **74 (1979)**

Heft 4-fr

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Au comité central LSP

Oui au «pour cent culturel»

Ba. La Ligue suisse du patrimoine national (LSP) soutiendra résolument l'initiative populaire en faveur d'un «pour cent culturel», lancée par la fondation Centre suisse du cinéma et fera partie du comité d'initiative. Ainsi en a décidé son comité central lors de sa dernière séance, à Berne. La collecte des signatures commencera au début de l'an prochain.

Cette initiative, sur laquelle nous reviendrons plus en détail dans notre prochain numéro, tend à assurer constitutionnellement un engagement plus substantiel de la Confédération dans le domaine culturel. Elle prévoit, pour atteindre ce but, le versement d'un pourcentage fédéral annuel en faveur de la culture.

Le projet Rosbaud

Le comité central s'est occupé aussi de la création d'un Parc al-

pin, entre la Léventine supérieure et le Lukmanier, à réaliser avec le legs *Rosbaud-Schaefer*. On sait qu'il avait approuvé le projet mis au point ce printemps par la LSP, l'Etat du Tessin, la Confédération, la Ligue suisse pour la protection de la nature et la Fondation suisse pour la protection du paysage. Depuis lors, ce projet a été soumis aux Communes et aux Bourgeoisies d'Airolo, Quinto, Osco et Olivone. Ces deux dernières n'ayant malheureusement pas pu se décider à participer, il faut chercher maintenant à mener à chef avec les autres Communes un projet réduit. Il comprendra, pour l'essentiel, la zone centrale du territoire primitivement envisagé (Piora-Cadlimo) ainsi que le val Canaria, mais plus la région de Döttra. Le feu vert est maintenant donné pour de nouveaux entretiens, qui seront conduits à nouveau par le Département cantonal de l'environnement, dont le chef est le conseiller d'Etat *Fulvio Caccia*.

De la N1 à la N9

Le comité central s'est occupé du réexamen, par une commission fédérale, du réseau des routes nationales. La LSP salue cette initiative et attend des autorités qu'elles renoncent à tout tronçon nouveau qui ne répond pas à un besoin évident. C'est en ce sens que le bureau a été chargé d'étudier, de concert avec les sections concernées, la position à prendre

pour les six tronçons en discussion (Yverdon-Avenches, ville de Zurich, Wettswil-Knonau, Wimmis-Uvrier, Müllheim-Kreuzlingen, bretelle de la Perraudettaz à Lausanne).

Le comité central a aussi décidé d'attribuer le *prix Wakker 1980* à Soleure (voir page 29), et accordé des subsides d'un montant total de 135 000 francs pour divers projets de restauration dans les cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Fribourg, Neuchâtel, Soleure, Tessin, Uri, Valais, Vaud et Zurich. Un subside spécial fera sans doute plaisir au Centre suisse de l'artisanat («Heimatwerk») qui recevra 50 000 fr. pour aider à la restauration de son établissement d'enseignement de Richterswil.

«Point de départ»

Un Bulletin des juniors genevois

Lsp. Le groupe junior de la *Société d'art public (section genevoise de la LSP)* a lancé un Bulletin interne intitulé «Le Point de départ». Il espère en publier dix numéros par an. Ce mini-journal s'adresse avant tout à la jeunesse; il est rédigé et composé par les membres du groupe et doit contribuer à développer les contacts entre jeunes ligueurs de toute la Suisse. Le premier numéro est consacré aux buts de la ligue, au projet de démolition d'une belle demeure genevoise, et donne des renseignements sur l'activité des juniors. Dans la rubrique intitulée «Le coup de chapeau», il dit les mérites de M^{lle} Elisabeth Bertschi, fondatrice du premier groupe de juniors du «Heimatschutz». On peut s'abonner à ce Bulletin, pour 15 fr. par an, auprès du *GJSAP, Case postale 168, 1211 Genève 19*. A la même adresse, on peut demander des exemplaires gratuits.

75 ans LSP

L'Ecu d'or 1980

lsp. L'Ecu d'or 1980 n'aura pas, comme de coutume, d'«objectif national», mais sera consacré au 75^e anniversaire de la LSP. Dans cette perspective, la commission de l'Ecu d'or, sous la présidence du ministre Gérard Bauer (Neuchâtel), a décidé d'allouer à la Ligue du patrimoine national un versement unique de 150 000 francs, en faveur de son activité générale et de son indispensable travail d'information au service de nos monuments, sites et paysages. 80% (= 1 million de fr.) du produit restant ira en parts égales à la LSP et à la Ligue suisse pour la protection de la nature, pour le financement de leurs tâches concrètes de préservation et d'entretien dans toutes les parties du pays.

Malgré le mauvais temps

Belles journées fribourgeoises

Pluie et froid hivernal ont accueilli plus de 200 membres des sections cantonales du «Heimatschutz» pour la Journée annuelle 1979. Ce froid précoce fut cependant vite oublié, tant les cœurs et les esprits étaient réjouis des beautés historiques et architecturales dont Fribourg et la Gruyère sont particulièrement riches. Les deux sections cantonales nous les ont fait découvrir au cours de plusieurs visites fort bien choisies et organisées. Les uns ont admiré l'architecture moderne de la ville de Fribourg, d'autres se sont passionnés pour les chefs-d'œuvre d'architecture baroque et gothique, d'autres encore pour la peinture d'hier et d'aujourd'hui. Qui n'a apprécié la promenade à travers la vieille ville, admiré la cathédrale, l'hôtel de ville, l'église Saint-Michel, celle des Augustins au pied de la cité?

La Bénichon

Ensuite, des cars confortables – les seuls de Suisse au service des CFF – conduisirent les participants à travers la campagne fri-

bourgeoise jusqu'à Bulle. Après que nous nous fûmes installés dans plusieurs hôtels des alentours, les présidents des deux sections, ainsi que les autorités fribourgeoises et gruériennes, nous souhaitèrent la bienvenue dans leur magnifique hôtel de ville. Quel ne fut pas notre plaisir d'être introduits dans une salle où scintillaient d'innombrables chandelles, sur des bougeoirs portant l'emblème de la Gruyère et que chacun put emporter comme souvenir!

La Journée coïncidant avec la «Bénichon», des spécialités typiques nous furent offertes: la cuchaule à la «moutarde», l'agneau, le fromage et les merveilleuses meringues à la crème de Gruyère. La soirée fut ensuite agrémentée par des chants et danses sur des airs de l'inoubliable abbé Bovet, présentés par des groupes d'enfants et de jeunes de la contrée. Puis le patois gruérien – qui est presque incompréhensible pour nous, mais qui a dû faire plaisir à notre chère présidente Madame Schüle – fut mis à l'honneur par une pièce fort bien jouée par des

citoyens de la région. Quelle belle soirée!

Le lendemain, par un temps plus clément, nous découvrîmes la Gruyère en visitant le Musée gruérien de Bulle, le majestueux château de Gruyères, le château d'En-Bas à Broc, la maison du Banneret à Grandvillard et l'église d'Enney.

Gruyère vivante

Ne pouvant faire le récit de tout ce que nous avons vu, laissez-moi mentionner deux «perles» de cette contrée qui nous ont enthousiasmés: le *Musée gruérien*, depuis peu dans ses nouveaux locaux. Quelle révélation pour nous tous! Tant pour ceux qui connaissaient ce musée, créé avec beaucoup d'amour par Henri Naef dans l'ancienne maison, que pour ceux qui le voyaient pour la première fois. Le bâtiment, qui ne laisse apparaître qu'un quart de son volume total (17000 m³), a été construit dans une zone de verdure et au pied d'une forteresse féodale. Il contient une extraordinaire collection d'art populaire, remarquablement mise en valeur dans un cadre harmonieux et selon une muséographie des plus modernes. Sous l'égide de la Ville de Bulle, ce musée est devenu un centre culturel régional, vivant et exemplaire, avec bibliothèque et salles d'expositions. Cela grâce à la participation financière des autorités cantonales, fédérales et du mécénat privé. Nous les félicitons tous vivement de leur heureuse initiative.

La deuxième «perle» que nous avons eu le privilège et le plaisir de visiter est le *château d'En-Bas*, à Broc, maison forte médié-

Le nouveau Musée gruérien, à Bulle, suscite un vif intérêt et d'unanimes louanges. A gauche, son conservateur M. Denis Buchs; au milieu, en blouse blanche, M^{me} Rose-Claire Schüle, présidente de la LSP (photo Seydoux).



Le prix Wakker 1980 à Soleure

Le comité central de la Ligue suisse du patrimoine national (LSP) a décidé de décerner à la Ville de Soleure le prix Henri-Louis Wakker 1980. Il rend ainsi hommage aux efforts de ses autorités et de ses habitants en faveur d'une protection des sites largement conçue et adaptée à notre temps. C'est ainsi que la vieille ville a été peu à peu rénovée, que de précieux monuments sis en dehors de la zone centrale ont été sauvés et restaurés, qu'une politique de soutien à l'initiative privée a été poursuivie, que les espaces verts ont été protégés et agrandis, et qu'au cœur de la cité diverses mesures ont été prises pour y rendre la vie plus agréable. Le prix de 10 000 francs sera remis aux Soleurois le 21 juin, dans le cadre d'une fête populaire et en liaison avec le 75^e anniversaire de la LSP.



vale dont la construction remonte au X^e siècle. M. Chatton, conservateur des monuments du canton de Fribourg, nous fit revivre avec beaucoup de compétence le destin et les péripéties de ce château historique, du prieuré et de la tour de l'ancienne église (1610) que longe, sur un côté, un pont de pierre datant de 1580. Alors qu'il tombait en ruines, ce château fut, il y a une vingtaine d'années, découvert par un «amoureux des vieilles pierres» qui ne sut résister à son désir de le faire renaître. Le classement du château une fois obtenu, sa restauration fut entreprise. Les travaux ont été réalisés en étroite collaboration avec les experts cantonaux et fédéraux, par les artisans et les entreprises de l'endroit. Grâce à l'amour du propriétaire et aux moyens importants qu'il a mis à la disposition de tous, un très bel édifice historique a pu être conservé pour les générations futures.

Dans le petit village de Gruyères, les autorités locales fêtèrent notre arrivée au son de la fanfare municipale, dont les uniformes bleu, blanc, rouge de l'ancien régiment gruérien du XVIII^e siècle rehaussaient le cadre historique.

Vite encore une photo de groupe devant le château de Broc, superbement restauré (photo Seydoux).



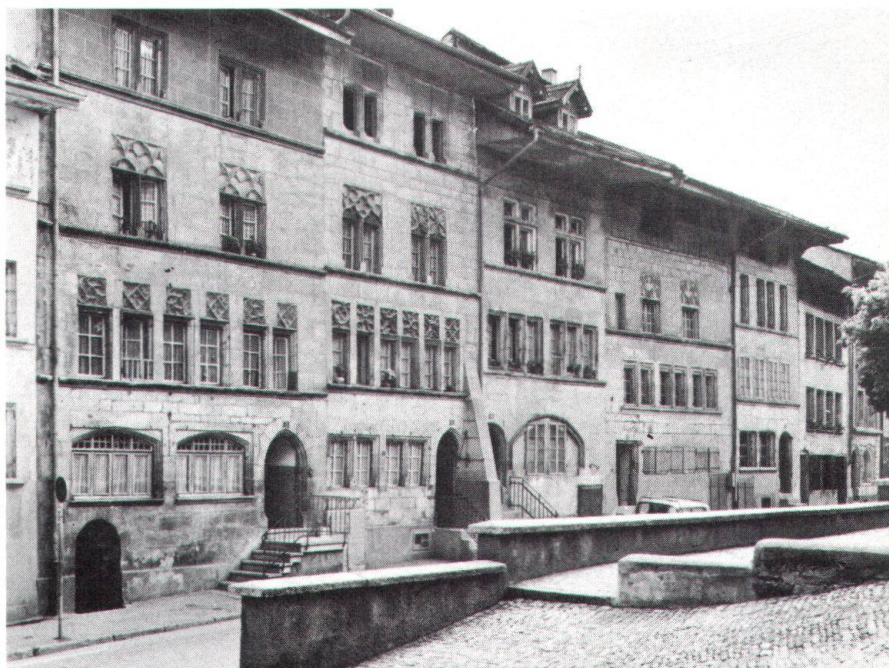
Un grand merci!

Enfin, ce fut le moment du départ, empreint de reconnaissance à l'égard de tous ceux qui surent si bien nous divertir. Nous adressons nos sincères remerciements aux présidents des sections fribourgeoise et gruérienne, à M.

Denis Buchs, directeur du Musée gruérien, à M. E. Chatton, conservateur des monuments du canton de Fribourg, aux autorités communales et cantonales, ainsi qu'aux propriétaires qui, avec beaucoup d'amitié, nous ont ouvert les portes de leurs demeures.

Elisabeth Bertschi

Le samedi après-midi a été consacré, entre autres, à une visite du quartier gothique de Fribourg (photo Bächtold).



En bref

Réexamen de routes nationales

Isp. Sur l'invitation de la *commission pour le réexamen de tronçons de routes nationales*, la Ligue du patrimoine national et quelques-unes de ses sections ont pu donner leur avis concernant les six tronçons contestés des routes N1, N4, N6, N7 et N9. Nos délégués ont demandé avec insistance qu'une très grande importance soit attribuée à la protection des sites (localités et paysages) et de l'environnement, et ont formulé leurs vœux quant aux six tronçons en cause.

Centre populaire à Berthoud?

Isp. L'assemblée générale 1979 du «*Heimatschutz*» bernois a voté une résolution appuyant le projet d'instal-

lation, dans l'ancien «Kornhaus» de Berthoud, d'une collection suisse d'instruments de musique populaire, d'un centre de musique populaire, et d'un musée des costumes. Cette résolution demande à la *Ligue suisse du patrimoine* de soutenir également ce projet.

Genève: Ensembles architecturaux

Isp. Sous le titre «*Ensembles architecturaux à Genève*» la Société d'art public (SAP), section genevoise de la Ligue suisse du patrimoine national, vient de publier son calendrier 1980. En 12 planches colorées ou noires et blanches des édifices importants – même de quartiers entiers! – de la ville rhodanienne sont présentés en images commentées. Ce beau calendrier peut être commandé au prix de 12 fr. auprès de la SAP, 8, Promenade Saint-Antoine, 1204 Genève.